



## DEMANDE D'UNE CARTE DE LEGITIMATION

### du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) pour le personnel des organisations intergouvernementales et des institutions internationales

Ce formulaire doit être complété en ligne et doit être retourné par l'Organisation à la Mission suisse accompagnés :

- d'une photographie (de bonne qualité, format passeport, datant de moins de trois mois) par personne annoncée;
- de la copie du passeport valable muni, le cas échéant, du visa suisse de chaque personne annoncée.

Nom de l'Organisation

#### 1. Titulaire principal/e

Monsieur  Madame

Nom/s

Prénom/s

Nom de jeune fille

Date de naissance

Etat civil <sup>1</sup>

Nationalité/s

Nationalité suisse  oui  non

Lieu et pays de naissance

Titre

Grade

Catégorie

Si carte F : employeur

Si interprète/traducteur freelance carte G, voir <sup>2</sup>

Type de contrat  à durée indéterminée  à durée déterminée  
du au

Passeport  diplomatique  de service  spécial  ordinaire

No

établi le

valable jusqu'au

Date d'entrée en Suisse

en fonction dès le

Permis de séjour ou  
d'établissement suisse  oui  non

<sup>1</sup> Etats civils (à choix) : célibataire, marié/e, séparé/e, divorcé/e, veuf/ve, lié/e par un partenariat enregistré.

<sup>2</sup> Le formulaire est à compléter et à envoyer par l'interprète/traducteur à la Mission suisse accompagné d'une photographie (de bonne qualité, format passeport, datant de moins de trois mois), d'une copie du passeport valable, du tableau récapitulatif des contrats, ainsi que des copies des contrats de l'année écoulée.



## 1. Titulaire principal/e (suite)

Carte de légitimation précédente  oui  non

Adresse privée<sup>3</sup>  
(même provisoire)

No postal

Ville

Pays

## 2. Conjoint du/de la titulaire principal/e faisant ménage commun avec lui/elle<sup>4</sup>

Monsieur  Madame

Nom/s

Prénom/s

Nom de jeune fille

Date de naissance

Lien de parenté avec le/la titulaire principal/e  Epoux/se  Concubin/e  Partenaire

Etat civil<sup>1</sup>

Nationalité/s

Nationalité suisse  oui  non

Lieu et pays de naissance

Passeport  diplomatique  de service  spécial  ordinaire

No

établi le

valable jusqu'au

Date d'entrée en Suisse

Permis de séjour ou d'établissement suisse  oui  non

Carte de légitimation précédente  oui  non

<sup>3</sup> L'adresse privée de l'Organisation n'est pas acceptée comme une adresse privée et ce même provisoirement.

<sup>4</sup> Epoux/se : s'il/elle ne porte pas le même nom de famille que le/la titulaire principal/e, l'Organisation doit joindre une copie de l'acte de mariage.

Concubin/e : qui est considéré/e par l'Organisation comme le/la partenaire officiel/le ou qui est reconnu/e à charge.

Partenaire : l'Organisation doit joindre une copie de l'acte de partenariat enregistré. En l'absence d'un partenariat enregistré, le/la partenaire doit être considéré/e par l'Organisation comme le/la partenaire officiel/le ou être reconnu/e à charge.



### 3. Enfant/s célibataire/s jusqu'à 25 ans révolus faisant ménage commun avec le/la titulaire principal/e<sup>5</sup>

Nom/s			
Prénom/s			Sexe <input type="checkbox"/>
Nationalité/s			Nationalité suisse <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Date de naissance		Date d'entrée en Suisse	
Lieu et pays de naissance			
Activité si l'enfant est âgé de plus de 21 ans	<input type="checkbox"/> études	établissement/lieu	
	<input type="checkbox"/> autres	à préciser	

Nom/s			
Prénom/s			Sexe <input type="checkbox"/>
Nationalité/s			Nationalité suisse <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Date de naissance		Date d'entrée en Suisse	
Lieu et pays de naissance			
Activité si l'enfant est âgé de plus de 21 ans	<input type="checkbox"/> études	établissement/lieu	
	<input type="checkbox"/> autres	à préciser	

Nom/s			
Prénom/s			Sexe <input type="checkbox"/>
Nationalité/s			Nationalité suisse <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Date de naissance		Date d'entrée en Suisse	
Lieu et pays de naissance			
Activité si l'enfant est âgé de plus de 21 ans	<input type="checkbox"/> études	établissement/lieu	
	<input type="checkbox"/> autres	à préciser	

Nom/s			
Prénom/s			Sexe <input type="checkbox"/>
Nationalité/s			Nationalité suisse <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Date de naissance		Date d'entrée en Suisse	
Lieu et pays de naissance			
Activité si l'enfant est âgé de plus de 21 ans	<input type="checkbox"/> études	établissement/lieu	
	<input type="checkbox"/> autres	à préciser	

<sup>5</sup> Documents additionnels à présenter pour chaque enfant :  
Si l'enfant ne porte pas le même nom que le/la titulaire principal/e, l'Organisation doit joindre une copie de l'acte de naissance.  
Si le parent est divorcé ou séparé, l'Organisation doit joindre une copie de la décision lui octroyant la garde de l'enfant mineur (âgé de moins de 18 ans révolus).  
Si l'enfant est adopté, l'Organisation doit joindre une copie de l'acte d'adoption.  
Les éventuels autres enfants doivent faire l'objet d'une liste séparée dûment signée.



#### 4. Autre/s membre/s de famille <sup>6</sup>

Monsieur       Madame

Nom/s

Prénom/s

Nationalité/s       Date de naissance

Nationalité suisse  oui       non

Lieu et pays de naissance

Etat civil <sup>1</sup>

Passeport  diplomatique     de service     spécial     ordinaire

No

établi le       valable jusqu'au

Date d'entrée en Suisse

Lien de parenté avec le/la titulaire principal/e

Monsieur       Madame

Nom/s

Prénom/s

Nationalité/s       Date de naissance

Nationalité suisse  oui       non

Lieu et pays de naissance

Etat civil <sup>1</sup>

Passeport  diplomatique     de service     spécial     ordinaire

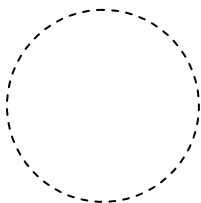
No

établi le       valable jusqu'au

Date d'entrée en Suisse

Lien de parenté avec le/la titulaire principal/e

Sceau officiel :



Date : .....

Signature du Chef du personnel

.....

<sup>6</sup> Les autres membres de famille peuvent, à titre exceptionnel, être admis en Suisse au titre de regroupement familial pour résider auprès du/de la titulaire principal/e et recevoir une carte de légitimation de type "H" (sans privilège et immunité). De telles demandes doivent impérativement être soumises par lettre à la Mission suisse avant l'arrivée en Suisse des intéressés.